

Rôle de la commission du CSE en matière de formation professionnelle

-  Durée du stage • **1 jour (7h)**
-  Tarif • **sur devis**
-  Formateur • **Juriste en droit social**
-  Lieu de formation • **INTRA/INTER**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les dispositifs légaux
- Comprendre l'utilité de cette commission
- Négocier et utiliser des ressources pour agir
- Bâtir un projet de formation professionnelle
- Rendre compte au CSE de ses travaux

PUBLIC VISÉ

- Membres élus du CSE
- Membres de la commission

PRÉ-REQUIS

Formation économique du CSE (ou les bases)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation repose sur une théorie commentée et illustrée par des cas concrets durant le stage. La participation des apprenants est stimulée par des échanges et des cas pratiques et/ou des quizz.

CAS PRATIQUES :

- Compte rendu de la commission
- Étude d'un plan de formation professionnelle

MOYENS TECHNIQUES UTILISÉS



**REMISE D'UN COURS ILLUSTRÉ
ET COMMENTÉ SUR CLÉ USB**



**REMISE D'UN CAHIER DE NOTES
ET D'UN STYLO**



**PROJECTION DU COURS AU FORMAT PPT
PAR LE FORMATEUR**



**VISUALISATION DE VIDÉOS
LORS DU COURS**

MOYENS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

À CHAUD / APRÈS LA FORMATION

- QCM final de 10 questions remis au stagiaire (à chaud)
- Tour de table final - révision en groupe des acquis essentiels

À FROID / SUIVI APRÈS 3 MOIS

- À l'issue d'une période de 3 mois, les apprenants pourront évaluer leurs connaissances grâce à un module de révision de leur formation - en e-learning.
- Un test d'évaluation conclut le cours ;
 - L'apprenant reçoit une attestation de suivi ;
 - En cas de succès au test, un certificat de réussite est envoyé.

SANCTION DE LA FORMATION



Attestation de formation remise à chaque apprenant à l'issue du stage

Nous avons à cœur de suivre l'évolution des apprenants dans la mise en œuvre des enseignements prodigués. Il est essentiel de vérifier que les acquis sont maîtrisés et que les apports sont respectés.



DÉROULÉ DU PROGRAMME

PRINCIPES LÉGAUX EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
Catégories d'actions concourant au développement des compétences
Obligations générales de l'employeur en matière de formation professionnelle
Modes de financement des actions de formation

FORMATIONS À LA DEMANDE D'UN SALARIÉ

Compte personnel de formation (CPF)
Projet de transition professionnelle (PTP)
Les autres congés pour formation

FORMATIONS À L'INITIATIVE DE L'EMPLOYEUR

Plan de développement des compétences
Cas du bilan de compétences et de la validation des acquis de l'expérience
Reconversion ou promotion par alternance
Formation de tuteur pour les stages

RÔLE DU CSE À PROPOS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Consultation sur la politique sociale de l'entreprise
Comprendre la stratégie de l'entreprise sur sa politique formation

LA COMMISSION FORMATION PROFESSIONNELLE

Mise en place de la commission formation professionnelle
Moyens de fonctionnement et calendrier des actions

TRAVAUX ET FINALITÉ DE LA COMMISSION

Étude des besoins de formation
Soumettre un projet basé sur des problèmes généraux et spécifiques
Préparation de la consultation du CSE en matière de formation

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ET CONCLUSION DU STAGE

Quizz final et tour de table
Ouvrages conseillés